



## Les formations aux métiers de la mer pour conforter la Bretagne comme grande région maritime

Après les enjeux d'une meilleure connaissance du poids réel de l'économie maritime en Bretagne, c'est sur les formations aux métiers de la mer et leur contribution au projet ambitieux de faire de la Bretagne " un pôle d'excellence mondiale de l'économie marine et maritime " que le CESER souhaite attirer l'attention.

Dans le cadre de la stratégie régionale de développement économique, d'innovation et d'internationalisation pour les années 2014-2020, la région Bretagne s'est fixé pour ambition de devenir ce " pôle d'excellence mondiale " en tirant le meilleur de sa " maritimité " autour

d'activités multiples : les biotechnologies, la pêche, l'aquaculture, les énergies marines renouvelables, la valorisation des ressources des grands fonds, la construction-réparation navale, l'économie portuaire, le tourisme et les loisirs, l'observation et la gestion des écosystèmes marins et côtiers...

### I Indissociables de cette ambition, les formations aux métiers de la mer sont en pleine évolution

Les lycées professionnels maritimes (LPM), qui forment les marins pour la pêche, la marine marchande, les cultures marines et la plaisance professionnelle proposent, depuis la rentrée 2014-2015, des formations de niveau BTS – ce qui n'existait pas auparavant – ainsi que des classes de mise à niveau qui permettront d'accueillir des élèves bacheliers originaires d'autres filières.

Par ailleurs, depuis juillet 2013, trois arrêtés organisent un système d'équivalences entre des titres délivrés par le ministère en charge de la mer et des titres délivrés par le ministère de la jeunesse et des sports, pour favoriser les

passerelles entre les métiers de marins et ceux de l'animation et des sports nautiques et de bord de mer.

L'École nationale supérieure maritime (ENSM), qui forme traditionnellement les officiers de la marine marchande, délivre depuis 2011 un diplôme d'ingénieur navigant et poursuit sa transformation avec la création d'un diplôme d'ingénieur para-maritime (non-navigant), une réforme en cours de la filière B dite professionnelle, des réflexions autour de la création de deux masters...

De même, les universités, les grandes écoles, le ministère de la Défense à travers les formations de la Marine nationale, et les organismes de formation professionnelle continue créent en permanence de nouvelles offres, pour

répondre aux besoins de l'économie maritime et en anticiper les évolutions, dans des métiers de navigants et de non-navigants.

## I Les formations aux métiers de la mer, une question de définitions

Les métiers de la mer sont loin de constituer un ensemble homogène et comprennent au contraire des composantes très diverses. Au-delà des métiers de navigants, auxquels on les assimile fréquemment, de nombreux autres métiers ont un lien avec la mer et relèvent aussi de l'économie maritime. Ils s'exercent dans les secteurs de l'industrie, des services, du commerce, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de l'administration...

En 2009, une étude de l'observatoire de la métallurgie de Bretagne a permis de dénombrer rien moins que 300 métiers au sein des entreprises de la seule filière navale, dans les domaines de la chaudronnerie, de la soudure, de la charpente, de la tôlerie, de la mécanique, de l'électricité, de l'électronique, de la maintenance, des études et de l'ingénierie...

## I En Bretagne, une offre de formation riche et diversifiée

La Bretagne possède un large panel de formations permettant d'exercer ces métiers, du CAP jusqu'au master et diplôme d'ingénieur, en passant par des baccalauréats professionnels, des BTS, des DUT et des licences professionnelles. La région se distingue par la présence sur son territoire de quatre lycées professionnels maritimes (38 % des effectifs au niveau national), de l'un des quatre centres de l'ENSM, ainsi que d'une part majoritaire des formations dépendant de la Marine nationale.

La région se distingue également par la présence de nombreux organismes de formation continue.

À cette richesse de l'offre qui constitue un indéniable atout pour l'affirmation d'une région maritime, s'ajoute un grand nombre d'équipements de formation spécifiques.

Sur la base de l'offre régionale dans le domaine des formations initiales et continues, le CESER a identifié sept enjeux pour la Bretagne et dessiné des perspectives et pistes d'action.



## I Sept enjeux et des pistes d'action pour conforter la Bretagne comme grande région maritime

### Enjeu 1: Faire (re)connaître la mer comme support d'activités économiques

Il s'agit de faire évoluer le regard porté sur la mer, en particulier par les jeunes Bretons, dans le but de développer l'attractivité des métiers qui lui sont liés.

➤ Accroître la visibilité des formations maritimes et para-maritimes dans les outils d'orientation ; rendre les parcours de formation des navigants plus lisibles ;

➤ Favoriser les lieux consacrés à la découverte des milieux marins et maritimes dans le cadre des sorties scolaires ;

➤ Réaliser un recensement par pays des métiers et activités concernés par la mer et le littoral.

## **Enjeu 2 : Répondre aux problématiques de formation continue et de mobilité professionnelle des marins et favoriser les passerelles entre les métiers et entre les secteurs**

Deux nécessités paraissent s'imposer : d'une part, accompagner le développement des mobilités professionnelles des marins et, d'autre part, anticiper leurs difficultés d'accès aux stages pour acquérir ou revalider les titres maritimes obligatoires en application de la nouvelle réglementation internationale.

➤ Développer pour tous les marins l'accès à la validation des acquis de l'expérience avec un accompagnement spécifique et individualisé ;

- Développer la modularité des formations continues ;
- Créer une option maritime dans l'une des écoles de commerce de la région ;
- Aider au développement de la pluriactivité.

## **Enjeu 3 : Répondre aux problématiques spécifiques du secteur de la pêche maritime**

Le secteur de la pêche connaît des problématiques spécifiques qui sont notamment des difficultés de recrutement et des problèmes de sorties anticipées (aux âges intermédiaires).

- Conforter la qualité des emplois dans ce secteur ;
- Prévoir un accompagnement pour le reclassement des marins-pêcheurs qui souhaitent ou sont contraints de changer de secteur d'activité ;

- Mettre à plat la problématique du financement des formations continues obligatoires dans le secteur de la pêche ;
- Inscrire un module concernant les fonctions de management et de gestion commerciale dans la formation des marins-pêcheurs (de niveau II).

## **Enjeu 4 : Mieux intégrer les quatre lycées professionnels maritimes dans le paysage général de la formation**

Les LPM pâtissent d'un relatif isolement dans le paysage de la formation, par rapport aux autres lycées professionnels et à d'autres formations liées à la mer.

- Instituer des Conseils de perfectionnement au niveau de chaque lycée maritime ;

- Développer les échanges avec le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur ;
- Mieux coordonner les cursus proches qui sont sous des tutelles ministérielles différentes.

## **Enjeu 5 : Développer l'égalité femmes-hommes et la mixité dans les formations et les métiers de la mer**

La mixité est très faible dans les secteurs de la " filière mer " avec un taux de féminisation dans l'ensemble (21 %) nettement inférieur à la moyenne nationale des actifs (49 %). De même les formations dans les LPM attirent très peu de jeunes filles.

Le CESER considère que la mixité doit être développée dans ces filières pour respecter le principe d'égalité femmes-hommes, casser les stéréotypes, renforcer l'attractivité et moderniser les métiers et les formations.

- Féminiser les dénominations des métiers ;

- Introduire plus de mixité dans le corps enseignant ;
- Communiquer largement sur les exemples de carrières considérées comme atypiques au regard du sexe ;
- Ne pas véhiculer des stéréotypes dans la communication des institutions ;
- Veiller aux conditions d'accueil et de soutien de celles qui s'orientent dans des formations où elles sont encore peu représentées.

### Enjeu 6 : Anticiper les besoins de formation

Anticiper les besoins de compétences, liés à l'émergence de nouvelles activités ou aux évolutions des métiers historiques ou "traditionnels", est un exercice difficile mais indispensable.

- Inviter le Pôle Mer Bretagne Atlantique à investir davantage les questions de formation;

- Organiser une conférence annuelle sur les enjeux des formations liées aux métiers de la mer;
- Veiller à ce que ces formations intègrent une connaissance des ressources marines et du fonctionnement des écosystèmes côtiers;
- Développer l'enseignement et la pratique de l'anglais.

### Enjeu 7 : Aider le marché de la formation maritime en Bretagne à se développer, y compris à l'export

Il s'agit d'aider les organismes de formation à anticiper les évolutions et à se développer, y compris pour certains en exportant des activités de formation et d'ingénierie pédagogique.

- Encourager l'innovation pédagogique et le développement des compétences en ingénierie de la formation;

- Agir sur l'environnement de la formation en favorisant les échanges entre organismes de formation, entreprises et centres de recherche;
- Développer l'expertise en matière de recherche de financements pour accompagner les organismes de formation dans leurs marchés à l'international.

## I En conclusion

Ces propositions s'adressent à tous les acteurs régionaux de la mer et du littoral mais en premier lieu au Conseil régional. Ce dernier, qui a vu ses compétences dans le domaine de la formation et de l'orientation tout au long de la vie renforcées par plusieurs lois récentes (loi du 8 juillet 2013 pour la Refondation de l'école, loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle), a un rôle essentiel à jouer dans l'organisation de l'offre de formation et dans son articulation avec les objectifs de développement économique.

En complément aux actions conduites autour de l'éducation à la mer et des initiatives sectorielles, la stratégie régionale pour la mer et le littoral que le Conseil régional souhaite concevoir et impulser devra replacer au cœur de ses objectifs la valorisation des métiers de la mer et des formations liées à ces métiers, ce qui englobe les formations dites "maritimes" c'est-à-dire de marins ou de gens de mer, mais aussi un ensemble beaucoup plus large de formations dédiées à l'industrie, au commerce, aux services, à la recherche, à l'administration...

#### Rapporteurs

Michel CLECH et Thierry LENEVEU

#### Contact

Virginie GICQUEL

T. 02 99 87 18 79

virginie.gicquel@region-bretagne.fr



## CESER

Conseil économique, social  
et environnemental régional

[www.ceser-bretagne.fr](http://www.ceser-bretagne.fr)

Les études du CESER peuvent faire l'objet de présentations publiques sur simple demande.

7, rue du Général Guillaudot - CS 26 918 - 35 069 Rennes Cedex

T. : 02 99 87 18 75 - [ceser@region-bretagne.fr](mailto:ceser@region-bretagne.fr) - [www.ceser-bretagne.fr](http://www.ceser-bretagne.fr)